

## COMITE DE DIRECTION DE LA LIGUE FEMININE DE HANDBALL PROCES-VERBAL – REUNION DU 12 SEPTEMBRE 2022

**Membres présents :** Nodjialem MYARO (Présidente de la LFH), Fabrice ARCAS (représentant de Pascal BOUCHET, président de la COC), Pascal BOURGEOIS (DTN), Denis REIBEL (représentant d'Olivier BUY, président de la CNA), Christophe CASSAN (représentant des entraîneurs), Sabrina CIAVATTI (représentante des joueuses), Clément FORGENEUF (représentant des clubs de D1F), Gérard JUIN (représentant des médecins de clubs), Eric JULLIG (représentant des clubs de D2F), Rémy LEVY (personnalité qualifiée), Sophie PALISSE (représentante des clubs de D1F), Frédéric VIGNIER (représentant des clubs de D1F), Thierry WEIZMAN (représentant des clubs de D1F).

**Autres présents :** Eric BARADAT, Florence BARO, Thibaut DAGORNE, Benoît HENRY, Pierre PRADEAU, Gwenhaël SAMPER.

**Membre excusé :** Olivier KRUMBHOLZ (sélectionneur national de l'équipe de France A Féminine).

Le 12 septembre 2022, le comité de direction de la LFH s'est réuni, sous forme de visioconférence. L'ordre du jour de la séance a porté sur les points suivants :

- Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 juin 2022
- Commission marketing (organe de contrôle)
- Point de rentrée
- Questions diverses

La réunion a débuté à 12h30.

Nodjialem MYARO introduit la réunion en rappelant que cette saison 2022-23 va être marquée principalement par l'intégration de la D2F au sein de la LFH ainsi que par la création de la nouvelle OTT Handball TV, dont le lancement a été officialisé à l'occasion de la conférence de rentrée commune avec la LNH. Elle dit avoir un seul regret sur ce dernier point : l'absence de représentation des clubs sur la scène et sur la photo officielle. Elle félicite par ailleurs Sophie PALISSE et Frédéric VIGNIER pour leur nomination, respectivement, à la présidence de l'UCPHF et en qualité de représentant des clubs de D1F au sein du comité de direction de la LFH.

Sophie PALISSE dit souhaiter poursuivre le travail entamé en demeurant dans cette dynamique et en intensifiant le dialogue. Elle évoque de belles perspectives et un travail collaboratif nécessaire pour la poursuite des travaux.

Frédéric VIGNIER espère également des travaux partagés et constructifs.

Il est par ailleurs évoqué la dissolution de la CNCG suite à la démission de sa présidente le 22 juillet dernier emportant automatiquement la fin du mandat de l'ensemble des membres de cette commission. Il est rappelé que le Bureau directeur fédéral, compétent en cas de vacance d'une commission, a donné mandat à Rémy LEVY pour assurer les missions dévolues à cette instance dans l'attente de la constitution d'une nouvelle commission. Son président sera prochainement désigné par le conseil d'administration fédéral et ses membres par le Bureau directeur fédéral. La nouvelle commission devrait entrer en fonction fin octobre – début novembre.

Rémy LEVY tient à préciser que la commission fonctionne actuellement normalement et qu'elle a rendu 40 décisions depuis le 28 juillet dernier. Les demandes des clubs sont traitées dans la journée ou au plus tard le lendemain. Il précise que les nouveaux membres de la commission auront toutes les compétences techniques mais ils seront également des sachants de l'activité professionnelle et pourront ainsi apporter leur expérience dans ce domaine. Il tient également à remercier tout particulièrement Gwenhaël SAMPER, directrice juridique de la FFHandball et Maxime LAMELOISE, assistant CNCG pour leur travail précieux à ses côtés dans l'instruction des dossiers CNCG.

## **1. Approbation du procès-verbal de la réunion du 24 juin 2022**

***Les membres du comité de direction de la LFH, présents et représentés, ont validé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 24 juin 2022 de cette instance.***

Ce procès-verbal ainsi adopté sera publié sur le site internet de la LFH.

## **2. Commission marketing (organe de contrôle)**

Il est rappelé que le comité de direction de la LFH a adopté des dispositions réglementaires dans le règlement marketing qui prévoient notamment la constitution d'un groupe de trois experts dont la mission sera de constater d'éventuels manquements à ce règlement et d'en informer la COC qui décidera, le cas échéant, des sanctions à prendre.

Une première consultation du comité de direction a eu lieu en juillet sur la composition de ce groupe. Toutefois les personnes proposées pour intégrer ce groupe d'experts ont suscité quelques incompréhensions quant à leur rôle. Il est ainsi indiqué que cet organe sera différent de la commission marketing qui a elle pour objet de travailler sur les projets marketing de la LFH.

Après échanges entre les membres il ressort qu'il y a eu une confusion sur les rôles de la commission marketing existante et cet organe de contrôle. Il est par conséquent acté de consulter par voie électronique les membres du comité de direction sur le nom de cet organe et sur sa composition.

## **3. Point de rentrée**

Il est ressorti des débats plusieurs difficultés sur les points suivants :

- Une mauvaise qualité des stickers apposés sur le rond central, qui ne collent pas aux extrémités, mettant en danger l'intégrité physique des joueuses ;
- Des difficultés à se procurer les LED exigées dans le règlement marketing en raison des délais d'approvisionnement liés à la guerre en Ukraine ;
- Des dysfonctionnements s'agissant des lives et des statistiques sur le site de la LFH ;
- Des difficultés relatives aux conclusions de matchs avec des clubs qui refusent de jouer le vendredi alors que c'est un horaire autorisé qui ne nécessite pas d'accord préalable ;
- Des difficultés avec les délégués fédéraux qui n'ont pas la même appréciation concernant l'animation des salles par les speakers ;
- Une application des nouvelles règles qui ne peut être mise en place sur tous les terrains faute du tracé adéquat dans certaines salles, posant un problème d'équité. Sur ce point il est rappelé que le Bureau Directeur fédéral a acté le 24 mai dernier que toutes les nouvelles règles, y compris celles relatives à la zone d'engagement, étaient obligatoires en D1M, D1F, D2M, D2F et N1M Elite. Par conséquent ce n'est pas un choix pour les clubs évoluant dans ces niveaux de les appliquer mais bien une obligation qu'il faut faire respecter.

Christophe CASSAN tient à faire part du moment de partage entre Olivier KRUMBHOLZ et Eric BARADAT avec les staffs techniques des clubs qui a été très apprécié. Il a été ressenti une véritable franchise avec la volonté de faire perdurer cette relation notamment dans la perspective des Jeux Olympiques de Paris 2024. Il dit penser que c'est le point de départ d'une véritable collaboration entre la DTN et les staffs des clubs. Les réflexions issues de cet échange seront présentées lors de la prochaine commission paritaire de septembre.

Il est par ailleurs convenu :

- De faire un point à la mi-octobre / fin octobre sur l'impact de Handball TV sur les affluences dans les salles ;

- d'envisager des mesures permettant de faire face aux problématiques d'économie d'énergie auxquelles vont être confrontés les clubs et d'avoir une véritable réflexion commune sur les mesures qui pourront être prises sans mettre en péril la viabilité des clubs ;
- de mettre en place une véritable politique RSE au sein de la LFH et capitaliser sur les initiatives individuelles déjà lancées.

#### **4. Questions diverses**

Aucune question diverse n'a été abordée.

L'ordre du jour ayant été épuisé, Nodjialem MYARO remercie tous les participants et clôt la réunion.

La réunion s'est terminée à 13h30.



**Nodjialem MYARO**  
**Présidente de la LFH**